



PROJET KAYAK SCOLAIRE

Introduction :

L'espace Nautique Cap'Aisne est un site dédié à la découverte d'Activités Physiques et Sportives, terrestre sur un site de 6 hectares et nautiques sur un plan d'eau de 160 hectares navigables.

Structure agréée Jeunesse et Sport en 2009, regroupant 3 unités d'hébergement distinctes d'une capacité de 30 à 33 couchages, de 3 salles de réunion/travail/classe disposant toutes d'outils pédagogiques, d'une unité de restauration de 100 couverts/service ainsi que d'une salle de détente.

Le site de Cap'Aisne est entièrement clôturé, et son accès est contrôlé par le biais de portails sécurisés.

L'activité kayak à Cap'Aisne propose aux enfants de pratiquer une activité nautique, de plein air, motivante et facile d'accès qui leur permettra d'acquérir des connaissances et des compétences scolaires d'une autre façon qu'au sein de l'école.

Compétences générales :

- Appliquer et construire des principes de vie collective :
 - Se conduire en groupe dans le respect de règles, de codes, que l'enfant connaît, qu'il comprend et respecte et qu'il peut expliquer aux autres.
 - Utiliser et respecter le matériel, le conserver en bon état :
 - ranger le matériel
 - en prendre soin
 - savoir choisir son matériel

- Coopérer, adopter des attitudes d'écoute, d'aide, de tolérance et de respect des autres pour agir ensemble et élaborer en commun des projets :
 - S'aider à déplacer le matériel et les bateaux.
 - Participer, aider lors d'un incident de navigation
 - S'organiser à deux pour vider un bateau

- Apprentissage de l'autonomie

- S'engager lucidement dans l'activité :
 - Oser s'engager dans des actions progressivement plus complexes
 - Choisir les stratégies d'action les plus efficaces :
 - Anticiper la succession d'actions à effectuer pour réaliser un déplacement.
 - Identifier les difficultés dans la réalisation d'un trajet en fonction de ses possibilités.

- Contrôler ses émotions et leurs effets dans des situations de risque ou de difficulté :
 - Accepter de monter dans un bateau
 - Accepter de naviguer seul
 - Connaître le matériel de sécurité et l'usage qu'il faut en faire

- Enrichir son répertoire de sensations motrices inhabituelles :
 - Percevoir les variations d'équilibre dans et avec le bateau
 - S'équilibrer et coordonner ses mouvements.
 - Percevoir l'orientation du vent
 - Percevoir l'action de propulsion
 - Percevoir la résultante de cette action de propulsion

- Apprentissage et mise en pratique de règles de sécurité.
 - A terre :
 - Manipuler, porter avec précaution le matériel
 - Déplacer, transporter les bateaux avec précaution pour préserver l'entourage
 - Sur l'eau :
 - Respecter les règles de sécurité fixées par les adultes ou décidées ensemble
 - Porter un gilet de sauvetage
 - Respecter les distances de navigation
 - Rester groupés
 - Placer son bateau face au vent pour attendre le bateau de sécurité.
 - S'attacher à un point fixe ou en remorquage lorsque c'est nécessaire

- Découverte de nouveaux milieux : l'eau, le vent.

- Affirmer ses choix : Se montrer inventif, curieux, être sensibilisé à un sport.

- Être persévérant dans l'effort.

Compétences Spécifiques :

- Adapter ses déplacements à différents environnements, dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre, dans des milieux ou sur des engins instables, dans des environnements chargés d'incertitude et en fournissant des efforts de types variés...
- Déplacement à l'aide de la pagaie de façon autonome.
- Gestion du rapport sécurité / prise de risque.
- Préparation de recherches documentaires autour de l'eau, des bateaux...
- Mémorisation des connaissances techniques et réinvestissement
- Traitement de l'information : utilisations de fichiers, de documents, de dictionnaires.
- Utilisation de l'informatique pour rechercher des documents, des informations, des photographies, pour remettre au propre les textes créés.

Préparation de l'activité

- Test de natation

La circulaire N°99-136 du 21 septembre 1999, publiée au bulletin officiel hors-série N°1 du 23 septembre 1999, relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publique, est modifiée comme suit :

Les dispositions du premier paragraphe du 11.43. les conditions particulières à certaines pratiques sont remplacées par les dispositions suivantes.

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propre (tee-shirt et ; si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur (CE, 100N), avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendu.

- Présentation sommaire et sensibilisation de l'activité kayak en classe avant l'activité.

Déroulement de l'activité

- X séances de 2 heures seront proposées aux élèves de la classe.
- Pour permettre à chaque élève de devenir « autonome en navigation », l'enseignant sera médiateur et accompagnateur de la construction de cette compétence, surtout dans le domaine des attitudes mentales et des comportements.

Progression de l'activité

(Progression donnée à titre d'exemple pour un cycle de 5 séances de 2 heures)

Celle-ci pourra être modifiée en fonction des conditions météorologique et des propositions de l'éducateur ; certains éléments sont constants à chaque séance, ils ne seront pas répétés : préparation et rangement du matériel, organisation du travail en groupe ...

Première séance :

➤ Accueil de la classe, présentation des intervenants

○ Rappel de l'équipement approprié à l'activité :

- Toujours prévoir des vêtements chauds et un coupe-vent (sur l'eau il fait plus frais et le temps peut changer très vite).
- Vêtements obligatoires : baskets, collants ou caleçon, pull, coupe-vent, bonnet pour la saison froide, casquette pour la saison chaude.
- Ne pas porter de bijoux, montre, bracelet, boucles d'oreilles, afin d'éviter les blessures et les pertes.
- Pour les enfants portant des lunettes, attache-lunettes obligatoire.
- A éviter : vêtements en coton.

➤ Présentation de l'installation :

○ Vestiaires, hangar à matériel

➤ Distribution des gilets de sauvetage :

Cette étape se fera à toutes les séances. L'élève garde le même gilet tout au long du cycle pour des raisons de sécurité et pour développer la notion de responsabilité.

➤ Distribution des pagaies :

Cette étape se fera à toutes les séances.

➤ Découverte du matériel à terre :

- Présentation du canoë et du kayak
- Historique du canoë et du kayak
- Présentation de la position dans chaque embarcation

➤ Sortie du matériel sur la plage.

Explications théoriques :

- Tenue de la pagaie
- Mode de propulsion
- Embarquement
- Débarquement.

➤ Mise à l'eau :

- Embarquement.
- Navigation dans le périmètre de dispersion.

➤ Approche de la notion d'équilibre :

- remise en cause de l'équilibre terrien.
- Découverte de l'équilibre sous forme de jeux et de situations précises.

➤ Approche de la notion de propulsion :

- Se servir de la pagaie comme d'un outil de propulsion.
- Mise en situation sous forme de jeux et d'échanges pour découvrir la propulsion.

➤ Retour au débarcadère :

- Débarquement.
- Sortir le matériel de l'eau.
- Ranger le matériel utilisé : embarcations, pagaies, gilets.
- Verbalisation par les élèves des difficultés rencontrées et des solutions trouvées.

Deuxième séance :

- Rappel des consignes de l'étape précédente.
- Prise en charge du matériel.
- Embarquement.
- Renforcement des acquis au niveau de la propulsion.
- Découverte de la notion de direction, de virages.
- Débarquement, rangement du matériel.
- Retour sur la séance.

Troisième séance :

- Rappel des consignes de l'étape précédente.
- Prise en charge du matériel.
- Embarquement.
- L'équilibre :
 - Mise en situation sous forme de jeux
 - Notions d'appuis.
- La propulsion :
 - Renforcement des acquis au niveau de la propulsion
 - Se déplacer avec un objectif de direction en utilisant des actions de correction
- Transfert des acquis
 - Découverte d'une autre embarcation, le canoë et de la navigation en équipage.
- Débarquement, rangement du matériel
- Retour sur la séance.

Quatrième séance :

- Rappel des consignes de l'étape précédente.
- Prise en charge du matériel.
- Embarquement.
- Utilisation de toutes les formes de déplacements : avant, arrière, latéraux.
- Découverte des manœuvres d'incidence.
- Débarquement, rangement du matériel.
- Retour sur la séance.

Cinquième séance :

- Rappel des consignes de l'étape précédente.
- Prise en charge du matériel.
- Embarquement.
- Parcourir une distance significative
 - Afin de permettre la mise en œuvre de tous les acquis des séances précédentes.
- Evaluation finale. (voir fiche d'évaluation finale)
- Débarquement, rangement du matériel.

Evaluation

- Par l'élève lui-même, à l'aide de la fiche élève. (cf. annexe)
- En fin de cycle à l'aide de la fiche d'évaluation finale remplie par l'enseignant et les intervenants. (cf. annexe)

Encadrement

Cette activité fait partie des activités à encadrement renforcé.

Le taux d'encadrement est de 12 enfants maximum par intervenant.

Le nombre d'embarcation par groupe devra être adapté en fonction du plan d'eau, de la météo,...

« La pratique de ces sports doit faire l'objet d'une surveillance constante au moyen d'une embarcation de sécurité capable d'intervenir rapidement avec efficacité ; cette embarcation, munie ou non d'un moteur, devra, en tout état de cause, être adaptée aux caractéristiques du plan d'eau. Au-delà de dix embarcations présentes en même temps sur l'eau, il conviendra de prévoir un deuxième bateau de sécurité. » (BOEN – hors série N°7 du 23/09/99)

En dehors du maître et de son remplaçant, seul peuvent intervenir en enseignement les titulaires du BEES / BPJEPS.

Réglementation

- BO n°3 hors série du 19 juin 2008

Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire

- BO n° 29 du 20 juillet 2006
- BO n° 7 du 23 septembre 1999 (circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999) Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
- BO n°22 du 8 juin 2000 (circulaire n°99-136 du 23 septembre 1999 modifiée par la circulaire n°2000-075 du 31 mai 2000)

Test nécessaire avant la pratique des sports nautiques

- Circulaire n°92- 196 du 3 juillet 1992

Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires

- Arrêté du 9 février 1998 (texte jeunesse et sports) relatif aux garanties d'encadrement, de technique, de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile
- Arrêté du 8 décembre 1995 (texte jeunesse et sports) relatif aux modalités d'encadrement et conditions d'organisation et de pratique dans les séjours de vacances déclarés et dans les centres de loisirs sans hébergement habilités de certaines activités physiques et sportives

Le code maritime, code de la navigation fluviale

Préparation ou prolongement (approche multidisciplinaire)

- Vocabulaire
 - Elargissement du champ lexical par l'apprentissage et l'appropriation d'un vocabulaire spécifique, à la pratique du canoë / kayak, à la mer (l'eau)...
- Littérature
 - Etude de textes ayant pour thème la mer, la navigation... l'eau en général.
 - Analyse réfléchie de la langue à partir de ces textes
 - Lecture suivie de différents genres littéraires
 - Poésies/chants
- Expressions orale
 - Faire le point quotidien de chaque séance en insistant sur les consignes, le ressenti, les éléments nouveaux apportés à la pratique du canoë / kayak.
- Expressions écrite

- Exprimer ses sentiments, son ressenti face à l'activité.
- Réaliser des panneaux informatifs à destination des autres classes et des parents
- Sciences
 - Découvrir plusieurs énergies : le vent, l'eau
 - Etudier le cycle de l'eau et de l'eau usée (visite station d'épuration)
 - Etude de la notion d'écosystème autour du plan d'eau : la faune, la flore
 - Sensibilisation aux problèmes de pollution et au respect de l'environnement
 - Notion d'équilibre : vertical et horizontal, latéralisation, vases communicants
- Technologie
 - L'eau, une énergie renouvelable
 - Réalisation d'une maquette simplifiée de bateau à partir d'éléments simples
- Mathématique
 - L'espace : le trajet, quadrillage
 - Les unités de mesure (longueur et surface), volumes, masses, masse volumique
 - La notion d'échelle
 - La vitesse
- Géographie
 - Etude du planisphère, étude du milieu, cours d'eau, lacs, canaux, barrages
 - Lecture de cartes, de plans
 - L'eau en géographie : étude du réseau hydrographique en France
 - Etude de l'aménagement d'un site
- Histoire
 - Elaboration d'une frise diachronique sur l'évolution des bateaux au cours des siècles
- Arts plastiques
 - Recherche et études d'œuvres autour de l'eau
 - Créer ses propres productions

EVALUATION

NOM DE L'ÉLÈVE :

Ecole :

Compétences	Avis de l'élève	L'enseignant
Je connais le nom du matériel		
J'aide à sortir et à ranger le matériel		
Je mets mon gilet correctement		
Je respecte les consignes de sécurité		
Je vérifie et règle mon matériel avant de commencer la séance		
Je sais embarquer		
J'écoute les consignes avant de pagayer		
Je sais me déplacer tout droit		
Je sais tourner		
Je sais freiner		
Je sais m'arrêter en radeau		
Je sais aller en marche arrière		
Je sais contourner un obstacle		
Je maîtrise ma peur si je tombe à l'eau		
Je n'abandonne pas mon matériel et attends de l'aide		
Je peux aider un camarade en difficulté près de moi		
Je peux utiliser des manœuvres en mouvement		
Après la séance je nettoie et range mon matériel		

Classe :

Nom de l'enseignant :

ANNEXE 1 : LEXIQUE

AMONT : sens d'arrivée du courant, vers la montagne.

APPEL : manœuvre visant à faire tourner l'embarcation du côté de la pagaie.

AVAL : sens d'écoulement du courant, vers la vallée.

BOSSE : poignée située à l'extrémité de l'embarcation servant au transport de celle-ci.

CANOE : embarcation dans laquelle le pratiquant est à genoux (en compétition mais assis dans un canoë de tourisme) et qui est propulsée avec une pagaie simple.

COQUE : partie immergée de l'embarcation.

DEBARQUER : action de quitter son embarcation pour la terre ferme.

DESSALER : se retourner et sortir de son embarcation.

ECART : manœuvre visant à faire tourner l'embarcation du côté opposé à la pagaie.

EMBARQUER : Action de monter dans son embarcation.

ESQUIMAUTER : Après un dessalage, action qui permet de se retrouver sur son embarcation à l'endroit sans l'avoir quitté.

GITE : inclinaison latérale de l'embarcation.

KAYAK : embarcation dans laquelle le pratiquant est assis et qui est propulsée à l'aide d'une pagaie double.

PAGAIE : moyen de propulsion, simple pour le canoë, double pour le kayak.

PONT : partie supérieure de l'embarcation.

PROPULSION : action qui permet de faire évoluer l'embarcation.

PROPULSION CIRCULAIRE : propulsion qui décrit un arc de cercle à la surface de l'eau afin de faire tourner l'embarcation dans le sens opposé.

RESERVE DE FLOTABILITE : sac étanche rempli d'air permettant l'insubmersibilité de l'embarcation.